

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 48 (2021)
Heft: 1

Rubrik: Courier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Élection du Conseil des Suisses de l'étranger

Une élection dans laquelle seuls les membres de certaines organisations ont le droit de voter, c'est un peu comme si seuls les membres inscrits dans les partis politiques pouvaient élire le Conseil national. Il devrait pourtant être facile d'enregistrer tous les citoyens suisses vivant à l'étranger. Les représentations diplomatiques possèdent leurs adresses. Si le Conseil des Suisses de l'étranger doit être représentatif, chargeons les ambassades de l'organisation des élections.

SEBASTIAN RENOLD, BRNO, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

L'élection du Conseil des Suisses de l'étranger n'est qu'une affaire de clubs. Je cite: «Tous les Suisses de l'étranger peuvent voter, à la condition qu'ils soient membres d'une organisation suisse reconnue.» Or, les Suisses de l'étranger qui font partie d'une organisation sont nettement minoritaires parmi tous les Suisses vivant à l'étranger. Les conseillers élus par les membres de ces organisations ne peuvent donc en aucun cas se targuer de représenter «les intérêts de tous les Suisses de l'étranger». Un «Parlement de la Cinquième Suisse» démocratiquement élu n'a rien à voir avec cela.

ARTHUR MEYER, VENNE, AUTRICHE

Quel son émet le sol suisse?



Un sol bruyant est un sol sain! Il y a plus de biodiversité sous la terre qu'en surface. Ces organismes sont responsables des bienfaits environnementaux que nous dispensent les sols. Très bel article de la «Revue Suisse». Et il est important d'attirer l'attention sur les sols, peu valorisés par les gens, et que beaucoup voient juste comme de la simple terre. Félicitations!

CRISTINE MUGGLER, MINAS GERAIS, BRÉSIL

Merci pour ce partage très intéressant! Effectivement on discerne une nette différence entre un terrain bio et un terrain intensément cultivé, ce dernier manquant de vie! Une étude passionnante.

ALAIN BONET, KIBBOUTZ TSEELIM, ISRAËL

Quelle belle recherche! Bravo aux chercheurs et à la «Revue Suisse» pour cet excellent article. En tant qu'agroécologue et spécialiste des sols, je pense qu'il serait bon de promouvoir cette approche scientifique des sols au Brésil.

GILSON WALMOR DAHMER, MATINHOS, PARANÁ, BRÉSIL

Exceptionnel! La découverte d'une nouvelle merveille naturelle! C'est une expérience unique qui est un véritable enseignement. Merci beaucoup.

MARIANNE SFINAROLAKI-BÜHLER, CRÈTE, GRÈCE

En attente de l'accord-cadre après le rejet de l'initiative de limitation



Un oui franc aux relations avec l'UE ne constitue pas pour autant l'acceptation d'un contrat qui stipule qu'une des deux cocontractantes, à savoir la Cour européenne de justice, tranchera les litiges entre l'UE et la Suisse. C'est comme si un père tranchait le litige de son fils avec un autre garçon. Non, la Suisse ne se vendra certainement pas ainsi. La souveraineté passe avant les diktats luxembourgeois. Il est bon que l'UDC, en particulier, s'oppose à cela. Et je regrette le fiel qu'on sent dans l'article contre ce qui est, après tout, le plus grand parti de Suisse.

JÜRG SCHWENDENER, PHUKET, THAÏLANDE

Les structures politiques de la démocratie suisse sont le fruit de l'histoire, et portent la trace de la topographie spécifique du pays, c'est-à-dire de la survie dans les montagnes. Les structures et les mesures indispensables pour cette dernière doivent, aujourd'hui aussi, être développées localement et portées par la démocratie de base. C'est pourquoi la Suisse ne peut s'intégrer dans l'UE qu'avec un statut particulier.

DORIS THUT, MUNICH, ALLEMAGNE

Il est intéressant de constater que la plupart des commentaires à ce sujet sont critiques vis-à-vis de l'UE. Cela ne reflète aucunement le positionnement politique des Suisses de l'étranger. Les personnes qui pensent que les problèmes de l'avenir peuvent être résolus de manière nationaliste et politiquement rétrograde sont, à mon avis, politiquement à côté de la plaque.

CHRISTOPH TWERENBOLD, COLOGNE, ALLEMAGNE

IMPRESSUM:
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 46^e année en allemand, français, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 431 000 exemplaires, dont 253 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par

an. La responsabilité du contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion de la rédaction ni celle de l'organisation éditrice.
DIRECTION ÉDITORIALE: Marc Lettau (MUL), rédacteur en chef; Stéphane Herzog (SH); Theodora Peter (TP);

Susanne Wenger (SWE); Direction Consulaire, Innovation et Partenariats, responsable des «news.admin.ch»
ASSISTANTE DE RÉDACTION: Sandra Krebs
TRADUCTION: SwissGlobal Language Services AG; DESIGN: Joseph Haas, Zurich; IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, IBAN: CH97 0079 0016 1294 4609 8 / KBBCH22
E-mail: revue@asos.ch
Clôture de rédaction de cette édition: 29 novembre 2020

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner [prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.–/étranger, CHF 50.–]. La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; ne pas écrire à Berne.

